

LA REVUE DE L'ÉCONOMIE VALAISANNE



L'AVENIR DE L'AÉROPORT DE SION UN DILEMME CRUCIAL !

ÉCLAIRAGE

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE : SA VALORISATION DANS LES ENTREPRISES VALAISANNES

L'ENTRETIEN

FRANÇOIS SEPPEY
« À LA CROISÉE DES INNOVATIONS »

REPÈRES

GROUPE T2i :
SON ANCRAGE DANS LA DURABILITÉ

ISSN 2297-136X



9 772297 136007 >



IMPRESSUM

VALAIS VALEUR AJOUTÉE
La revue Pour et Sur le Valais économique

Octobre-décembre 2014 — Trimestriel
Tirage : 12'500 exemplaires
Site web : www.valaisvaleurajoutee.ch

Directeur de la publication & Rédacteur en chef :
Didier PLANCHE, Tél. +41 79 622 74 06
redaction@valaisvaleurajoutee.ch
didier.planche@bluewin.ch

Conseillers à la direction :
Géo BETRISEY, Romano SCHALEKAMP

Rédaction : Adeline BAYS, Claude LUY, Eloïse MORISOD, Line PILLET, Bernard ATTINGER, Frédéric BAGNOUD, Géo BETRISEY, Xavier BIANCO, Edgar BLOCH, Joël CERUTTI, Yves DARBELLAY, François DAYER, Raphaël FAVRE, Laurent GILLIOZ, Stéphane JEAN, Cédric LUISIER, Jacques METRAILLER, François PRAZ, Olivier RAEMY, Christophe ROULET, M^e Julien ROUVINEZ, Romano SCHALEKAMP, Luzius THELER

Ont collaboré à ce numéro : Béatrice GIROD LEHMANN/Responsable exécutive formation MAS GSM, IEM, HES-SO Valais/Wallis, Frank GUEMARA/Associé de Triportail SA, Michaël POLI/Assistant de recherche à l'IEM, Jean-Marc TAVERNEY/Associé de Triportail SA

Webmaster :
Alain Praz, Alpssoft SA, alain.praz@alpssoft.ch

Photographie :
Aline Fournier, info@lafouinographie.com

Couverture : François Perraudin

Editeur : VALINNOV Sàrl (en création)

Production, impression : Imprimerie Gessler SA, Sion

Administration, direction commerciale :
Didier PLANCHE, Tél. +41 79 622 74 06
redaction@valaisvaleurajoutee.ch
didier.planche@bluewin.ch

Distribution : La Poste Suisse, Kiosques Naville

Prix de vente au numéro : 6,50 CHF

Abonnement annuel
(4 éditions + 1 thématique/hors-série) : 25 CHF
Abonnement de soutien : 55 CHF

Adresse : VALINNOV Sàrl, chemin du Vieux-Canal 15, 1950 Sion

Comité éditorial

Géo BETRISEY, Eric BIANCO, Yves DARBELLAY, Jean-Paul GESSLER, Grégoire ITEN, Bernard MICHELOUD, Henri PLOMB, Jean-Noël REY, Vincent RIESEN, Romano SCHALEKAMP, François SEPPEY, Didier PLANCHE (Président)

L'ÉDITORIAL



Didier Planche

Grandir pour l'avenir du Valais

Grandir dans la prise de décisions stratégiques assurant le développement économique du Valais, mais aussi favorables à l'intérêt général de sa population. Telle devrait être la ligne de conduite des acteurs économiques, institutionnels et politiques du canton, leur leitmotiv inconditionnel. Cette aspiration fait notamment référence aux orientations liées à l'avenir du domaine skiable des 4 Vallées et à celui de l'Aéroport de Sion. Dans ces deux dossiers, et même si la problématique diffère, les enjeux restent invariablement identiques, à savoir doter le Valais des outils et moyens nécessaires pour qu'il gagne des parts de marché sur ses concurrents helvétiques et européens.

Un accord a été trouvé, pour l'heure, entre les partenaires du domaine skiable des 4 Vallées. La fusion a certes été évoquée, mais n'a pas encore été approuvée. Pourtant, elle s'avère incontournable, à terme, pour offrir une réelle puissance d'attractivité à ce site pris dans sa globalité, grâce à des investissements groupés, une organisation davantage efficiente, des économies d'échelle et un marketing plus offensif. En ce qui concerne l'Aéroport de Sion, plusieurs projets sont déjà proposés dans l'optique de sa reconversion, comme sa spécialisation dans les formations de l'aéronautique, son expertise accrue dans la maintenance des aéronefs, ou encore le renforcement de sa vocation de pôle d'aviation d'affaires. Financièrement, le concept pertinent de partenariat public-privé pour son futur fonctionnement semble aussi séduire certains acteurs concernés. Il implique la privatisation de l'aéroport, qui offrirait un gage certain d'efficacité et de rentabilité.

Pour tout projet lié à l'essor économique, des solutions constructives et prospectives existent. Elles méritent de se rassembler autour de leur faisabilité, puis de leur réalisation, avec bonne volonté et détermination. Oui, grandir dans la prise de décisions pour l'avenir du Valais.

Didier Planche,
Directeur de la publication,
redaction@valaisvaleurajoutee.ch

SOMMAIRE

Page 3 **Editorial**

DÉCRYPTAGE

- Page 7 **C'est dans l'air**: L'avenir de l'Aéroport de Sion: un dilemme crucial...
- Page 11 **Entre quatre yeux**: Réforme des institutions: les vieilles lunes ne veulent pas mourir
- Page 13 **Baromètre**: Marché immobilier valaisan: quand l'hétérogénéité assure l'équilibre
- Page 17 **Du côté du secteur bancaire**: Banque Cantonale du Valais: pertinence des choix stratégiques et opérationnels
- Page 20 **L'actualité du Haut-Valais économique**: Viège, site high-tech

ÉCLAIRAGE - La valorisation du transfert de technologie dans le tissu économique valaisan

- Page 23 **Définition et enjeux économiques du transfert de technologie**: un cercle vertueux
- Page 25 **Entretien avec François Seppey**: «A la croisée des innovations»
- Page 28 **Transfert de technologie en cours**: le projet Colibri pour faciliter la vie aux diabétiques
- Page 29 **KeyLemon**: le résultat probant de son transfert de technologie
- Page 30 **Recherche appliquée et développement**: quand la créativité et la valeur ajoutée font corps
- Page 32 **Système de transfert de technologie en Valais**: un programme exemplaire!

REPÈRES

- Page 35 **Innovation**: Management de l'innovation: est-ce un métier?
- Page 37 **Focus Entreprise**: L'union fait la force: la promotion du tissu industriel valaisan
- Page 40 **Univers PME**: Groupe T2i: l'ancrage d'un groupe qui s'inscrit dans la durabilité
- Page 43 **Acteurs**: Coop renforce ses parts de marché en Valais

SAVOIR-FAIRE

- Page 47 **Création d'entreprise**: Protégez vos idées innovantes
- Page 48 **Financement d'entreprise & start-up**: Le cautionnement comme soutien aux PME
- Page 49 **Transmission & Cession d'entreprise**: L'évolution des mentalités (2^e partie)
- Page 50 **Fiscalité des entreprises**: Taux et statuts fiscaux: système mixte en Valais
- Page 51 **Droit des affaires**: 13^e salaire, gratification ou bonus?
- Page 52 **Marché hors-bourse Helvetica** pour les titres de sociétés valaisannes
- Page 53 **Retraite & Prévoyance en entreprise**: Assurances d'associations: une valeur ajoutée pour les PME
- Page 55 **Formation immobilière**: USPI Valais: une formation sur mesure pour l'immobilier de montagne
- Page 57 **Management**: Gestion des crises: c'est grave Docteur?
- Page 59 **Compétences en entreprise**: Gestion d'entreprise performante: aussi gérer les compétences!
- Page 60 **Finance virtuelle**: Risques de bulle spéculative autour du bitcoin
- Page 61 **Marketing**: Sortir du tourbillon de l'hypercompétition!
- Page 62 **Le billet iconoclaste**: le sens du poil des Crétins Crétins

ANNONCEURS — Par ordre alphabétique
 AGENCE IMMOBILIERE GASTON BARRAS page 56
 AUDEMARS PIGUET page 4
 ALPSOFT page 46
 BANQUE CANTONALE DU VALAIS page 64
 BANQUE WIR page 34
 FIDUCIAIRE FIDAG page 16
 GROUPE DESCARTES page 63
 HES-SO VALAIS-WALLIS page 22

HESS & MARTIN SECURITE page 18
 HOTTINGER & ASSOCIES, GESTION PATRIMONIALE page 6
 INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL HOTEL & TOURISM
 MANAGEMENT page 44
 PRODI page 42
 PROVINS page 39
 SEIC-TELEDIS page 58
 SWISSCOM page 2
 USPI VALAIS page 54

LA VALORISATION DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE DANS LE TISSU ÉCONOMIQUE VALAISAN

Dans une large mesure, les innovations créent l'essor et le dynamisme de l'économie valaisanne. C'est pour cette raison que les instituts et laboratoires de recherche, ainsi que les centres d'enseignement, en particulier de la HES-SO Valais-Wallis et des pôles spécialisés de la Fondation The Ark, travaillent intensément pour faciliter le transfert des inventions et découvertes vers l'industrie, les entreprises et les PME. Fondée sur des relations durables et fécondes entre Enseignement, Recherche et Innovation, l'économie de l'innovation forme le modèle dit du « Triangle de la Connaissance ». Dans ce contexte, la Recherche contribue au développement économique par la création d'entreprises (start-up) et des transferts de technologie vers des entreprises existantes. L'avenir du Valais se situe bien dans cette direction.

DÉFINITION ET ENJEUX ÉCONOMIQUES DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE UN CERCLE VERTUEUX

Pour le Professeur Antoine Perruchoud, Responsable de l'Institut Entrepreneurship & Management de la HES-SO Valais-Wallis à Sierre, le transfert de technologie représente la manière de réussir à valoriser sur le marché des résultats de recherche, liés à toute l'innovation des laboratoires.



Eloïse Morisod

- Par Eloïse Morisod, Collaboratrice spécialisée Marketing & Communication, HES-SO Valais-Wallis, eloise.morisod@hevs.ch

« Il faut distinguer deux grandes étapes dans le transfert de technologie ; la première est de savoir si la technologie développée est brevetable, puisqu'il est préférable de garantir la protection de l'innovation. Quant à la deuxième étape, elle consiste à déterminer si la technologie

en question sera amenée sur le marché par une entreprise existante, ou si les chercheurs eux-

mêmes se transformeront en entrepreneurs, c'est-à-dire prendront leur idée en main et créeront une start-up », commente Antoine Perruchoud.

La technologie peut être développée dans le cadre d'un projet de recherche appliquée, financé par la Confédération ; cela signifie que l'entreprise reconnaît l'utilité du savoir et des compétences de l'institut de recherche et, dès lors, attendra la fin de la recherche pour tirer profit des résul-



La recherche appliquée vient aussi en soutien à la formation

tats. Le deuxième cas de figure correspond à une relation plus directe entre l'entreprise et l'institut de recherche; il s'agit ici de relations «push», ou «pull». Par exemple, une entreprise nécessite une technologie XY, mais ne sait pas à qui s'adresser pour la développer; elle fait donc un «pull», en contactant l'institut, ou le partenaire, le mieux à même de répondre à son besoin. A l'inverse, lorsqu'un institut de recherche développe un produit innovant, il peut adopter une attitude «push», soit amener son produit vers les entreprises susceptibles d'être intéressées. «Le succès d'une nouvelle technologie peut être synonyme de commercialisation du produit, lorsqu'une entreprise s'approprie les résultats d'une recherche pour les amener sur le marché; mais il peut également se mesurer aux capitaux à soulever pour parvenir à la création d'une start-up», relève le responsable de l'IEM.

DES ENJEUX COMPLEXES

La Suisse se différencie des autres pays par sa capacité d'innovation des PME. L'enjeu, au niveau helvétique, vise donc à s'assurer de leurs capacités, en veillant à avoir suffisamment de chercheurs capables de développer de nouvelles technologies. Mais le risque existe que la recherche soit trop avancée par rapport aux besoins de la PME; il se peut aussi que la recherche ne soit pas assez appliquée, car trop scientifique, et ne réponde pas à la demande. Dans les projets en partenariat public-privé, il convient aussi de tenir compte des délais de livraison du produit, afin que les rendus de l'institut correspondent au timing prévu par l'entreprise. Il n'existe non plus aucune garantie

que les résultats de la recherche soient réussis et la promesse technologique tenue à 100%. De même, il se peut que le prix de production, ou du marché, ne soit pas corrélé avec celui de l'innovation, voire que la demande ne suive pas.

Aussi, un intermédiaire se charge souvent de mettre en contact l'entreprise et l'institut. Par exemple, CimArk (Sion) apporte un soutien aux PME dans leur recherche de compétitivité et les oriente sur des partenaires prêts à collaborer. Cela vaut dans les deux sens, puisque Cimark met également ses instituts en contact avec des entreprises susceptibles d'être intéressées par leurs recherches!

«La recherche appliquée vient aussi en soutien à la formation. C'est un cercle vertueux, car tous les professeurs de la HES-SO Valais-Wallis ont la double casquette de chercheurs; ils profitent de technologies de pointe pour enseigner leur science aux étudiants, qui bénéficient à leur tour de ce savoir. L'École génère également de la création d'emploi, puisque certains étudiants deviennent ensuite assistants de recherche, et que des start-up voient le jour suite aux travaux des instituts. L'École participe donc activement au développement du tissu économique du canton et accroît sans cesse sa notoriété», précise Antoine Perruchoud.

LES ÉCUEILS À ÉVITER

Comme il n'est pas toujours évident de faire collaborer le monde académique avec celui de l'entreprise, il faut essayer de trouver une complémentarité et un langage commun. Il convient également d'être conscient que la solution finale ne réponde pas toujours aux attentes et que les délais sont parfois trop longs, les professeurs travaillant sur plusieurs projets en parallèle. Par ailleurs, les projets dépendent étroitement des équipes de projets. «Il faut ainsi s'assurer que les équipes soient pérennes et que les ressources ne s'envolent pas. Enfin, il est indispensable que toutes les questions liées au secret professionnel, aux brevets, aux exclusivités et à la propriété intellectuelle soient clairement définies et réglées dès le départ», prévient Antoine Perruchoud.